



CH-3003 Berne, SG-DETEC

## Aux autorités cantonales

Berne, le 17 juillet 2014

### **Audition relative à la révision partielle de l'ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM)**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères d'État, Messieurs les Conseillers d'État,

Dans le cadre d'une audition, nous vous invitons à prendre position sur la révision partielle de l'ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM; 922.32).

La révision partielle porte essentiellement sur les points suivants :

- **Aide à l'exécution sur le cormoran** : la révision partielle de l'OROEM constitue la base juridique pour élaborer l'aide à l'exécution sur le cormoran, conformément à la motion CEATE-N 09.3723 ; l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sera chargé d'élaborer ce document en collaboration avec les cantons.
  
- **Prévention des dégâts dus à la faune sauvage** : préciser les conditions et le régime d'autorisation pour les mesures de régulation prises en cas de conflits avec des espèces animales pouvant être chassées ; cela concerne en particulier les sangliers, qui causent de plus en plus de dommages aux cultures dans les environs des réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs.
  
- **Modifications souhaitées par les cantons** : agrandir l'habitat naturel des oiseaux d'eau et des migrateurs avec l'extension des réserves de Kaltbrunner Riet (SG), d'Alter Rhein (SG) et de Bolle di Magadino (TI).

Nous renonçons à l'envoi des documents de consultation sur papier. L'ensemble de la documentation est à votre disposition à l'adresse Internet suivante : <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

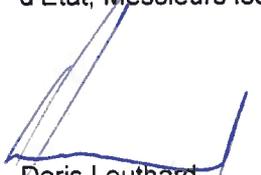
En cas de besoin, les documents de consultation sous forme papier peuvent être commandés auprès du secrétariat de la Division Espèces, écosystèmes, paysage (tél. 058 462 93 89, [aoel@bafu.admin.ch](mailto:aoel@bafu.admin.ch)).

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre avis sur ce projet d'ici au **17 octobre 2014, de préférence par voie électronique**, à l'adresse suivante :

Madame Sabine Herzog  
OFEV  
Division Espèces, écosystèmes, paysages  
Section Faune sauvage et biodiversité en forêt  
3003 Berne  
[sabine.herzog@bafu.admin.ch](mailto:sabine.herzog@bafu.admin.ch)

Sans réponse de votre part à la date fixée, nous supposons que vous approuvez le projet.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères d'État, Messieurs les Conseillers d'État, nos salutations distinguées.



Doris Leuthard  
Conseillère fédérale

Annexes:

(À consulter sur le site Internet à l'adresse suivante: <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>)

- Projet de rapport explicatif
- Projet de révision partielle de l'ordonnance OROEM
- Modification des descriptions des objets et des cartes SIG
- Liste des destinataires

Copie:

- SG DETEC (Peyro)
- OFEV: BRO, SCF, ME, SRC, WIL, SOK, HES